

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 19036
Numéro SIREN : 421 255 829
Nom ou dénomination : AS INTERNATIONAL GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2020 sous le numéro de dépôt 27163

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 08-06-2020

N° DE DEPOT : 027163

N° GESTION : 1998B19036

N° SIREN : 421255829

DENOMINATION : AS INTERNATIONAL GROUP

ADRESSE : 120-122 rue Réaumur 75002 Paris

MILLESIME : 2019

AS INTERNATIONAL GROUP

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 563 679)	563 679	3,21	557 377	3,05
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	165 611	0,94	165 611	0,91
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	55 500	0,32	55 500	0,30
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	13 074 788	74,45	7 452 949	40,73
Résultat de l'exercice	406 599	2,32	7 628 142	41,69
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	14 266 178	81,23	15 859 579	86,68
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	4 925	0,03	2 409	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	23 457	0,13		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	424 717	2,42	478 340	2,61
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	459 112	2,61	330 272	1,80
. Organismes sociaux	348 418	1,98	352 244	1,93
. Etat, impôts sur les bénéfices	167 866	0,96		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	416 236	2,37	440 586	2,41
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	59 301	0,34	281 181	1,54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 392 095	7,93	553 064	3,02
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	3 296 126	18,77	2 438 097	13,32
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	17 562 304	100,00	18 297 676	100,00

AS INTERNATIONAL GROUP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	7 611 787		7 611 787	100,00	7 992 322	100,00	-380 535	-4,75
Chiffres d'Affaires Nets	7 611 787		7 611 787	100,00	7 992 322	100,00	-380 535	-4,75
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			32 539	0,43	12 618	0,16	19 921	157,88
Total des produits d'exploitation (I)			7 644 326	100,43	8 004 940	100,16	-360 614	-4,49
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			2 835 254	37,25	3 260 757	40,80	-425 503	-13,04
Impôts, taxes et versements assimilés			116 287	1,53	166 464	2,08	-50 177	-30,13
Salaires et traitements			2 640 762	34,69	2 705 296	33,85	-64 534	-2,38
Charges sociales			1 286 530	16,90	1 230 772	15,40	55 758	4,53
Dotations aux amortissements sur immobilisations			139 183	1,83	99 384	1,24	39 799	40,05
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			40 144	0,53	4 056	0,05	36 088	889,74
Total des charges d'exploitation (II)			7 058 160	92,73	7 466 729	93,42	-408 569	-5,46
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			586 166	7,70	538 211	6,73	47 955	8,91
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations					7 290 000	91,21	-7 290 000	-100,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			38 095	0,50	89 863	1,12	-51 768	-57,60
Total des produits financiers (V)			38 095	0,50	7 379 863	92,34	-7 341 768	-99,47
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			15 380	0,20	11 552	0,14	3 828	33,14
Total des charges financières (VI)			15 380	0,20	11 552	0,14	3 828	33,14
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			22 716	0,30	7 368 311	92,19	-7 345 595	-99,68
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			608 881	8,00	7 906 522	98,93	-7 297 641	-92,29

AS INTERNATIONAL GROUP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	203	0,00			203	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	57 048	0,75			57 048	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	57 251	0,75			57 251	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-57 251	-0,74			-57 251	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	145 031	1,91	278 380	3,48	-133 349	-47,89
Total des Produits (I+III+V+VII)	7 682 421	100,93	15 384 803	192,49	-7 702 382	-50,05
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 275 822	95,59	7 756 661	97,05	-480 839	-6,19
RÉSULTAT NET	406 599 <i>Bénéfice</i>	5,34	7 628 142 <i>Bénéfice</i>	95,44	-7 221 543	-94,66
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes AS GROUP INTERNATIONAL

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 17 562 304,37 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 406 599,38 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

I-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

II- EVENEMENTS POST-CLOTURE

III- REGLES ET METHODES COMPTABLES

**IV- COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE
RESULTAT**

I-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le résultat net 31/12/2019 de la société AS INTERNATIONAL GROUP étant un profit de 406 599 les capitaux propres sont de 14 266 178 euros.

La société AS INTERNATIONAL GROUP est sortie du périmètre de l'intégration fiscale du Groupe NEURONES depuis le 1^{er} janvier 2019.

II- EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

III- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice

3-1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	01 an
Brevets	non amorti
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 05 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

3 -2 - Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition (coût d'achat hors frais accessoire) ou de souscription.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est déterminée en prenant en compte les capitaux propres de chacune des filiales concernées et leurs perspectives de rentabilité.

3-3 - Provisions pour dépréciation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées sur la base des difficultés de recouvrement de chacune de créances concernées.

3-4 -Autres créances

Sont enregistrés sous cette rubrique essentiellement les postes suivants :

- . TVA déductible pour 62 594 euros
- . TVA sur avoirs à établir pour 232 016 euros
- . Crédit impôt mécénat pour 22 835 euros

3-5 - Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition, le cas échéant une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3-6 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent aux opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles les prestations ne sont pas encore reçues.

3-7 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont établies en conformité avec le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes.

3-8 - Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas enregistrées dans les comptes sociaux.
L'indemnité de départ en retraite estimée pour le personnel présent, calculée selon la méthode des droits acquis à la clôture de l'exercice, extrapolée pour un départ volontaire des salariés à l'âge de 62 ans est de 15 837 euros.

3-9 - Médailles du travail

Les conventions collectives en vigueur au niveau de la société AS INTERNATIONAL GROUP SAS ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail.

3-10- Modalités d'enregistrement du chiffre d'affaires

Projets au forfait

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement technique du projet. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Dès qu'un risque de perte potentielle surgit, l'intégralité de la perte est provisionnée.

Contrats annuels

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé prorata temporis.

Prestations en régie

Le chiffre d'affaires réalisé en régie est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées. La facturation est fonction du nombre de jours travaillés chez le client.

3-11- Identité de la société mère consolidant les comptes de notre société

Société consolidante : Les comptes de la société AS INTERNATIONAL GROUP SAS et ses filiales sont consolidées dans le GROUPE NEURONES SA.

3-12- Identité de la société mère intégrant fiscalement les comptes de notre société

Les comptes de la société AS INTERNATIONAL GROUP SAS ne sont plus fiscalement intégrés au sein de NEURONES SA.

3-13- Informations diverses

Néant.

IV- COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4-1-Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	149 914		49 518
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	170 585		15 143
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	483 131		56 163
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	653 716		71 306
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	2 454 779		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	160 115		12 712
TOTAL	2 614 894		12 712
TOTAL GENERAL	3 418 524		133 536

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		123 262	76 170	76 170
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements		65 475	120 252	120 252
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		193 166	346 128	346 128
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		258 641	466 380	466 380
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			2 454 779	2 454 779
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		28 844	143 983	143 983
TOTAL		28 844	2 598 762	2 598 762
TOTAL GENERAL		410 748	3 141 312	3 141 312

4-2-Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	141 772	46 703	119 142	69 332
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	33 874	17 678	21 772	29 781
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	276 595	74 803	183 942	167 455
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	310 469	92 481	205 714	197 236
TOTAL GENERAL	452 241	139 184	324 856	266 568

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	46 703				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	17 678				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	74 803				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	92 481				
TOTAL GENERAL	139 184				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4-3-Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

4-4-Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts	66 889		66 889	
Autres immobilisations financières	77 094		77 094	
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	1 887 224	1 887 224		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	9 192	9 192		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	22 835	22 835		
- T.V.A	296 869	296 869		
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés				
- Divers	201	201		
Groupe et associés	25 000	25 000		
Débiteurs divers	17 605	17 605		
Charges constatées d'avance	255 529	255 529		
TOTAL GENERAL	2 658 439	2 514 455	143 983	
Montant des prêts accordés dans l'exercice				
Remboursements des prêts dans l'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	4 925	4 925		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	424 717	424 717		
Personnel et comptes rattachés	459 112	459 112		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	348 418	348 418		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	167 866	167 866		
- T.V.A	416 236	416 236		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	59 301	59 301		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	23 457	23 457		
Autres dettes	1 392 095	1 392 095		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 296 126	3 296 126		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

4-5-Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 079 634
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	201
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	8 104
TOTAL	1 087 939

4-6-Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 925
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 394
Dettes fiscales et sociales	691 879
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 1 392 095)	1 392 095
TOTAL	2 110 293

4-7-Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	255 529	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	255 529	

4-8-Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 506 424	0.37
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	17 034	0.37
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 523 458	0.37

4-9- Variation des capitaux propres

	Situations et mouvements de l'exercice			
CAPITAUX PROPRES	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Capital social	557 377	6 302		563 679
Prime d'émission	165 611			165 611
Réserve légale	55 500			55 500
Report à nouveau	7 452 949	7 628 142	2 006 302	13 074 789
Résultat de l'exercice	7 628 142	406 599	7 628 142	406 599
TOTAL	15 859 579	8 041 043	9 634 444	14 266 178

La société a procédé au cours de l'exercice à une distribution de dividendes de 2 000 000 euros ainsi qu'à une augmentation de capital par l'attribution définitive de 17 034 actions gratuites de 0,37 euros entièrement souscrites et libérées pour un montant de 6 302,58 euros.

4-10-Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	7 611 787
TOTAL	7 611 787

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	7 611 787
TOTAL	7 611 787

4-11-Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	608 881	
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	406 599	

4-12-Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4-13-Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	5 000

4-14-Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	19	
Ouvriers		
TOTAL	41	

4-16- Crédit baux

Néant

4-17- Engagements financiers hors bilan

Engagement donnés :

Indemnités départ à la retraite 15 837 euros.

Engagement reçus :

Néant

AS INTERNATIONAL GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 563 679,46 €

Siège social : 120-122 rue Réaumur 75002 PARIS

421 255 829 RCS PARIS

DECISION D'AFFECTATION ADOPTEE PAR

L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 2 JUIN 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice qui s'élève à 406 599 €, au compte « report à nouveau ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DocuSigned by:
Jean-Pierre LAFONT
4CBA813CDD4D426...



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

AS International Group S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
AS International Group S.A.S.
120-122, rue Réaumur - 75002 Paris
Ce rapport contient 26 pages
Référence : PSP - 202.290 RCA

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

AS International Group S.A.S.

Siège social : 120-122, rue Réaumur - 75002 Paris
Capital social : €. 563.679

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Assemblée générale de la société AS International Groupe S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AS International Group S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 14 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 2.454.779 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.2 « Immobilisations financières » du paragraphe « III. Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 29 mai 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé